

Bureau du directeur

Tél : 01 44 62 40 04

Mél : ce.direction@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19

Paris, le 23 février 2023

Le directeur de l'académie de Paris
et
La directrice des affaires scolaires de la Ville de Paris

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Déploiement Édumalin

L'Académie de Paris et la Ville de Paris collaborent à la mise en place de nouveaux modes d'apprentissages dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT), visant à favoriser la réussite scolaire de tous les enfants et jeunes, ainsi que la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire.

Ces objectifs s'inscrivent dans deux axes du PEDT 2021-2026 :

- l'axe 2 – favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents,
- l'axe 3 – renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers.

En s'appuyant sur les 4 années de partenariat pour les niveaux 3^e entre l'Académie de Paris et la plateforme Édumalin, dédiée à l'apprendre à apprendre et à l'approche inclusive, nous vous en proposons l'ouverture et le déploiement dès début mars pour les niveaux 6^e, 5^e et 4^e.

La plateforme met à disposition des ressources pour les apprentissages scolaires grâce à des bibliothèques prêtes à l'emploi et éditables en mathématiques, français, histoire-géographie et EMC. En attendant l'enrichissement d'une offre ciblée sur le péri et l'extrascolaire, celles-ci peuvent d'ores et déjà être utiles au titre des actions de remédiation scolaire conduites dans des cadres péri et extrascolaires, notamment dans les collèges Action Collégiens.

Cette extension via le Médiacentre du GAR dans l'ENT, en complément du niveau 3^e déjà pris en charge par l'Académie, sera financée intégralement par la Ville de Paris via les dotations aux collèges.

Afin d'en assurer un usage optimal, notre partenaire Édumalim en lien avec la DANE propose des modules de formation (environ 45 minutes par thème) destinés aux équipes pédagogiques des collèges et aux adjoints éducatifs pour les collèges Action Collégiens :

- **Thème 1 - Prendre en main l'outil** : connaître les principales fonctionnalités pour proposer des activités d'apprentissage guidées en ligne ;
- **Thème 2 - Apprendre à apprendre** : l'intégrer au quotidien dans sa discipline pour consolider les compétences du domaine 2 du socle (méthodes et outils pour apprendre) ;
- **Thème 3 - Enseignement explicite** : construire, grâce à l'outil, des modules de travail s'appuyant sur les grands principes de l'enseignement explicite ;
- **Thème 4 - Inclure et prendre en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers** : développer des pratiques pédagogiques au quotidien propices aux apprentissages pour les élèves en situation de handicap et/ou en situation de difficulté scolaire ponctuelle.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir par mail (vincent.chabenat@ac-paris.fr) **pour le 10 mars**, les 2 thèmes parmi les 4 susceptibles d'intéresser vos équipes et pour lesquels des interventions seront organisées dans le courant de l'année scolaire 2022-2023. L'Académie de Paris tiendra informée la Ville de Paris de vos retours.

Sachant pouvoir compter sur votre mobilisation,

Le Directeur de l'académie



Antoine DESTRÉS

La Directrice des affaires scolaires



Sophie FADY-CAYREL